

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE LA DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
(Dans le cadre de l'article L.2122-22 du C.G.C.T)

Réf. : délibération en date du 25 mai 2020 et du 3 juillet 2020

31	Marché public Travaux au Moulin de la côte - attribution du lot 7 (électricité)	Allez & Cie	Suite à la relance du lot 7 de gré à gré avec l'entreprise Allez & Cie, le lot lui est attribué pour un montant de 49 080,52€ HT (soit 58 896,62€ TTC) après négociation
32	Marché public l'élaboration et livraison des repas scolaires - rapport d'analyse		Validation du rapport d'analyse attribuant le marché à l'association ATASHI-APO suite à la réunion de la CAO
33	Marché public - Construction de 2 terrains de padel : déclaration sans suite		Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général
34	A venant 4 assurance SMACL véhicule à moteur	SMACL	Assurance du nouveau véhicule utilitaire (kangoo) : 299,08€
35	Marché public - travaux au Moulin de la côte		Augmentation de l'enveloppe financière de l'opération à hauteur de 955 000 €HT, soit 1 146 000 €TTC
36	Demande de subvention : sites en scène 2023	GDPIO	5 000 €
37	A venant 25 syndicat de la voirie : devis complémentaires relatifs à la tranche 4	Syndicat de voirie	10 915,09 €HT
38	Demande de subvention - produit des amendes de police		20 000 €
39	Demande de subvention - voirie accidentogène		

Ordre du jour

Adoption du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 avril 2023

ADMINISTRATION GENERALE

1. Modification de la composition du conseil d'administration au Centre communal d'action sociale (CCAS)

QUESTIONS DIVERSES

2023-3-12 : Modification de la composition du conseil d'administration au Centre communal d'action sociale (CCAS)

Rapporteur : Michel Parent

Vu le Code de l'action sociale et des familles les articles L123-6 et suivants et les articles R123-7 et suivants ;

Par délibération N° 2020-3-17 en date du 3 juillet 2020 portant désignation des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, le Conseil Municipal en a fixé la composition à 12 membres soit 6 membres élus parmi les conseillers municipaux et 6 membres désignés par Monsieur le Maire.

Vu le courrier de démission de Jean-Luc Nadeau, conseiller municipal membre du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), reçu le 3 avril ;

Constatant la démission d'un membre du 1er collège « élu » et donc la vacance d'un poste, de plus considérant qu'il ne reste plus de candidat en lice sur les listes présentées lors du conseil municipal du 3 juillet 2020, il est nécessaire de procéder à un nouveau scrutin, dans un délai de 2 mois à compter de la date de démission, en tenant compte de la composition arrêtée lors de la séance du 3 juillet 2020 pour désigner les administrateurs élus au sein du conseil municipal.

Conformément aux dispositions de l'article R.123-9 du CASF :

- le siège vacant est pourvu par un conseiller municipal de la liste qui a obtenu ce siège ; il est choisi dans l'ordre de présentation de la liste.
- Lorsque la liste ne comporte plus de noms, le(s) siège(s) laissé(s) vacants sont pourvus par les candidats de celle des autres listes qui a obtenu le plus grand nombre de voix lors des élections municipales. En cas d'égalité, le siège est attribué au plus âgé des candidats.
- S'il ne reste plus de candidat sur aucune des listes, il est alors procédé au renouvellement de l'intégralité des administrateurs élus et donc à une nouvelle élection au sein du conseil municipal (dépôt de listes de candidats, vote à la représentation proportionnelle...) dans le délai de deux mois à compter de la vacance du siège.

Une élection se déroulera donc en séance pour déterminer les 6 membres parmi les conseillers municipaux selon un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel et à bulletin secret.

Il y aura donc constitution de 2 listes pour 27 élus et 6 sièges à pourvoir :

- Liste 1 : 5 sièges
- Liste 2 : 1 siège

Les candidatures sont :

Liste 1 :

- Madame PATOIZEAU Annick
- Madame JOUTEUX Françoise
- Madame HUMBERT Micheline
- Madame BONNAUDET Martine
- Madame BRECHET Christiane
- Madame VILMOT Christiane
- Monsieur SORLUT Jean-Paul

LISTE 2 :

- Madame MONTUS-PESENTI Marie-Josée
- Monsieur CHARLES Loïc
- Monsieur BESCOND-ROUAT Pierre-Louis

